



25 septembre 2008 - 13:01

Le Conseil national refuse de supprimer la naturalisation facilitée

Berne - Supprimer la naturalisation facilitée pour les "secondos" ou les conjoints étrangers ne résoudra pas les problèmes d'abus et d'intégration. Fort de cette conviction, le Conseil national a refusé, par 119 voix contre 49, de donner suite à une proposition UDC.

Pour les démocrates du centre, la procédure simplifiée n'est qu'une "invitation aux abus", notamment aux mariages blancs. Convaincu que les nouveaux Suisses les plus problématiques sont ceux qui ont bénéficié d'une naturalisation facilitée, Lukas Reimann (UDC/SG) a plaidé pour un renforcement des conditions à remplir. La naturalisation ordinaire suffit, car elle "est équitable pour tout le monde", a-t-il fait valoir sans succès.

La naturalisation facilitée en vigueur "est pertinente, même s'il peut y avoir des cas, anecdotiques, d'abus", a rétorqué Huges Hiltbold (PRD/GE) au nom de la majorité. Et de souligner que les critères d'intégration sont les mêmes que dans une procédure ordinaire.

URL de cet article:<http://www.swissinfo.ch/fre/swissinfo.html?siteSect=105&sid=9772131>